

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/12/2009

Réception par le Prefet : 15/12/2009

Publication : 17/12/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-5-3-4

Séance du jeudi 10 décembre 2009

BUDGET PRIMITIF 2010 POLITIQUE A08 AIDES AUX COMMUNES DANS LE DOMAINE DE LA VOIRIE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la 3^{ème} Commission de la voirie, infrastructures et transports en date du 29 septembre 2009,
- VU le règlement financier du Département,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Vote pour la politique A08, sur l'exercice 2010 (Chapitre 204, nature 20414) :
 - Un montant de 7 000 000 € d'autorisations de programme pour le millésime 2010 ;
 - Un montant de 7 500 000 € de crédits de paiement au titre du Budget Primitif 2010 ;
- Donne délégation à la Commission Permanente pour le suivi de ce dossier.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions